chiffres avantageuses anglo-saxonnes, qui ne manqueront pas de leur être faites ! Vous verrez que le coton calédonien, nous reviendra par l'intermédiaire des Anglais, avec les majorations des changes !

Et nos industriels du Nord diront qu'ils ne sont pour rien dans la hausse du coût de la vie !

Marcel POLVENT.

Les Assurances Sociales

LA C. G. T. N'EST PAS D'ACCORD AVEC LE TEXTE OFFICIEL

Le Comité National de la Confédération Générale du Travail de la rue Lafayette, a poursuivi ce matin ses travaux.

Le projet de loi sur les assurances sociales a donné lieu à une discussion au cours de laquelle le Comité a fait ressortir qu'il était inexact que la C. G. T. ait donné son plein assentiment au texte actuellement considéré comme officiel.

Les délégués ont décidé que l'attention vigilante de la Commision administrative devra être maintenue très activement sur ce point important des revendications ouvrières.

Au sujet de l'application de la journée de huit heures, des échanges de vues ont eu lieu entre les délégués.

Ennettoyant sa carabine, un mari blessé grièvement sa femme, Ass. vent

Profitant d'un moment de loisir, M. Paul Clippe, se mit à nettoyer sa carabine ; à un moment donné, il pressa sur la gâchette, une cartouche restée dans le canon explosa et la balle vint atteindre dans l'abdomen sa femme, qui se trouvait dans la pièce, vaquant aux soins du ménage.

C'est dans un état grave qu'elle fut transportée à l'hôpital Saint-Nicolas de Maubeuge.

M. Clippe, auteur involontaire de ce pénible accident, est dans le désespoir le plus grand.

A L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS

Dans la section de la parfumerie à l'Exposition des Arts Décoratifs, la Maison Piver figure parmi les hors concours. Les lecteurs du palmarès, qui vient de paraître, ne seront pas surpris par cette nouvelle. La Maison Piver a, pour employer une expression aujourd'hui à la mode, atteint depuis longtemps « le plafond » des récompenses... Son blason commercial est chargé de tant de médailles et de diplômes qu'on y chercherait en vain la place d'une distinction nouvelle... En la classant hors-concours, le Comité lui a donc conféré le succès suprême dont l'autorité reconnue de cette grande firme n'avait du reste pas besoin pour l'imposer partout.

LE NORD TOURISTE A L'EXPOSITION DE GRENOBLE

Au moment où l'Exposition de la Houille Blanche et du Tourisme vient de fermer ses portes à Grenoble, on apprendra avec satisfaction que notre grande association régionale de tourisme, « LE NORD-TOURISTE », qui participait à la dite Exposition, avec de nombreuses associations de province, s'est vu décerner la plus haute récompense « Hors Concours, Membre du Jury » dans la classe 39 (10e groupe) dont le jury était présidé par M. Alfred Dametz, secrétaire général du « Nord-Touriste » et membre du Conseil d'Administration de l'Union Nationale des Associations de Tourisme.

D'autre part, les deux principaux collaborateurs du « Nord-Touriste », M. Dehedin, directeur administratif et M. Mingoni, secrétaire, ont reçu : le premier un diplôme de médaille d'or et le second, un diplôme de médaille d'argent.

Tous les milieux sportifs et touristiques de notre région seront unanimes à féliciter le « Nord-Touriste » et ses collaborateurs, pour ces distinctions bien méritées.

PAIEMENT DE LEUR PENSION AUX RETRAITÉS ILLETTRÉS

Par application de l'article 322 de la loi de Finances du 13 juillet 1925, les titulaires d'une retraite ouvrière ou d'une rente de la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse (section de la loi de 1896), qui ne peuvent ou ne savent signer, pourront, sans produire de certificat de vie, sur présentation d'une carte d'identité photographique et en présence de deux témoins, recevoir les arrérages trimestriels de leur pension, lorsque le montant des dits arrérages n'excédera pas 500 francs.

MAX LINDER CRAIGNAIT D'ÊTRE EMPOISONNÉ PAR SA FEMME

Genève, 3. — Un détective genévois chargé de plusieurs enquêtes par Max Linder a déclaré que ce dernier lui avait révélé, alors qu'il était à Vienne pour tourner un film, que des difficultés étaient apparues dans son ménage. « Il faut nous séparer, aurait-il dit à sa femme, et celle-ci lui aurait proposé de se tuer avec lui. Elle prépara dix pastilles de véronal, cinq pour lui et cinq pour elle. Max Linder absorba le poison sa femme l'imita. Or, détail étrange, Max Linder seul en fut incommodé. Depuis lors, l'artiste eut sans cesse la crainte d'être empoisonné. »

L'OR RUSSE ARRIVE A LONDRES

Londres, 3. — Le vapeur russe « Gercen », venant directement de Léningrad, a débarqué, hier matin, à Londres, une cargaison que les plus acharnés des badauds qui flânent sur London Bridge ont rarement l'occasion de voir. Le déchargement a duré plusieurs heures. Cette cargaison consistait exclusivement en barres et en pièces d'or envoyées au compte de l'Agence commerciale russe à Londres. Il y en avait pour une valeur d'un million de livres sterling, au cours du change pour plus de 115 millions de francs.

LA SYRIE EST CALME

Malgré tous les bruits répandus, Damas est calme. Les opérations de police, menées sur les deux versants de l'Hermon ont abouti au désarmement de tous les villages.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Sont nommés :

Sous-Préfet de Senlis, M. Paulve, sous-préfet de Vervins (Aisne) ;

Sous-Préfet de Vervins, M. Toucas-Massilon sous-préfet de Commercy.

Chapeaux Abbaye 2, rue Esquermoise — LILLE —

TIRAGES FINANCIERS

CREDIT NATIONAL

Emission 6 % Janvier 1923. Tirage du 3 novembre

Le numéro 674.674 des six séries 0 à 5 millions est remboursé par 100.000 francs.

Le numéro 254.674 des six séries de 0 à 5 millions est remboursé par 50.000 francs.

Les numéros 304.674 et 524.674 des six séries de 0 à 5 millions sont remboursés par 10.000 francs. 304.674, 444.674, 544.674, 964.674, des 6 séries de 0 à 5 millions sont remboursés par 5.000 francs.

Tous les bons dont les numéros sont terminés par l'un des trois nombre suivants : 0076, 4674, et 8736, sont remboursés par 1.000 francs, sauf les 73 bons déjà énoncés et qui sont remboursés par 100.000, 50.000, 10.000 et 5.000 francs.

Emission 5 % 1920

Le numéro 6.550.180 est remboursé par 1.000.000 fr.

Les autres numéros de la centaine sont remboursés chacun par 500 francs.

Le numéro 1.160.003 est remboursé par 500.000 fr.

Les autres numéros de la centaine sont remboursés chacun à 500 francs.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 200.000 fr. : 2.827.123, 5.322.434.

Les autres numéros des centaines sont remboursés chacun à 500 francs.

Les trois numéros suivants sont remboursés chacun par 100.000 francs : 743.142, 4.183.723, 6.609.568.

Les six numéros suivants sont remboursés par 20.000 francs : 980.817, 1.203.283, 2.594.084, 3.147.137, 5.040.126, 6.147.[illegible]

La déclaration ministérielle à la Chambre

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Pour les Régions libérées... un programme !

Après le programme Caillaux, voici un programme Painlevé pour les sinistrés et l'achèvement de la constitution des Régions Libérées. C'est maigre, l'annonce de quelques milliards de bons décennaux, — même dépréciés — à défaut de numéraire aurait été plus agréable aux habitants des R. L.

Les pensions et la législation sociale

Le Gouvernement maintiendra les lois votées en faveur des mutilés et des victimes de la guerre.

Les invalides du travail ne seront pas oubliés, promet M. PAINLEVÉ.

Il ajoute qu'il demandera au Sénat l'inscription à son ordre du jour du projet d'assurances sociales.

Le service d'un an

M. PAINLEVÉ annonce qu'on s'occupera sans retard de la réforme militaire. Grâce à certains aménagements (?) la durée du service militaire pourra être réduite à un an.

Le scrutin d'arrondissement

Conformément à la volonté exprimée par le Sénat et par la Chambre des Députés, le Gouvernement appellera le Parlement à se prononcer prochainement sur la réforme électorale et soutiendra le scrutin d'arrondissement.

Maroc et Syrie

Pour M. Painlevé, la menace qui a pesé sur le Maroc est aujourd'hui complètement écartée. L'armée a accompli avec une constance, une vaillance admirables, la rude tâche que la situation lui imposait. Vingt et un bataillons, — dont les onze bataillons métropolitains envoyés en renfort depuis février dernier — rentrent en France où les soldats de la classe seront libérés à la date légale.

L'unique revendication française est la paix, une paix réelle qui ne nous menace pas de traitrise demain. Il s'occupera de la réaliser.

Au sujet de la Syrie, M. PAINLEVÉ déclare qu'une enquête est amorcée et qu'il renseignera le Parlement dès qu'elle sera terminée.

Le pacte de Locarno

Abordant ensuite la question de politique internationale, le Président du Conseil déclare qu'on peut se fier, — pour l'organisation de la paix — à l'homme d'Etat qui a fait aboutir le pacte de Locarno et M. PAINLEVÉ termine par ce souhait : « Nous souhaitons que, dans tous les domaines, une politique hardie, humaine et juste, conduite pour le pays par un parti républicain vigoureux, entraîne avec elle tous les hommes de bonne volonté ».

La déclaration est applaudie par les radicaux.

Pas d'applaudissements chez les socialistes et, naturellement, à droite et chez les communistes, l'accueil a été froid.

M. Bokanowsky à un plan financier !

Le Président donne lecture des interpellations déposées. M. PAINLEVÉ accepte la discussion de celles qui ont trait à la politique générale.

M. CACHIN, le leader communiste, débute par une apologie des méthodes soviétiques ; il charge à fond contre les banques capitalistes, qui ont fait 4 milliards de bénéfices en 1923 et qui ne paient pas leur personnel.

Deux anciens ministres du Bloc National, MM. Léon Bérard et Bokanowski interpellent ensuite, le premier sur le remaniement ministériel, le second sur la situation financière.

Ce dernier montre le danger de la crise des changes et de la livre sterling à 120 francs. « C'est d'ores et déjà deux milliards et demi de déficit dans le budget prochain » ajoute-t-il.

M. BOKANOWSKI souligne l'imprécision des déclarations de M. Painlevé, il voudrait obtenir des directives précises.

Mais où il divague, c'est quand il expose son plan — car lui aussi a son plan — il est pour le moins cocasse et mystique. Le voici : « Le redressement de nos finances sans impôts nouveaux, sans emprunt, sans inflation, sans prélèvement sur le capital ou la richesse, simplement par la confiance !... ».

L'ordre du jour de confiance des radicaux

La Chambre entend MM. Renaud Jean, Hulin et NICOLE, puis M. HERRIOT donne lecture de l'ordre du jour de confiance déposé par MM. Aulnot et Cazals, députés radicaux.

Il est ainsi conçu : « La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement et confiante en lui pour poursuivre, en plein accord avec la majorité républicaine, une politique de paix et d'assainissement financier, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour ».

Les socialistes s'abstiendront déclare Paul Faure

Paul FAURE, secrétaire général du Parti Socialiste, lit une déclaration rappelant que ses amis avaient loyalement accordé leur soutien au gouvernement Painlevé, il y a six mois.

Paul FAURE dit que si le Parti Socialiste s'abstiendra dans le vote qui va intervenir, c'est parce qu'il estime que l'heure des atermoiements est passée et qu'il faut agir vite.

On n'a pas, dit-il, voulu tenir compte de nos avertissements. (Applaudissements socialistes, exclamations autres bancs).

Les critiques socialistes

Paul FAURE. — « Tous vos projets, toutes vos conceptions, portent la marque de vos hésitations et de votre scepticisme. Vous, Messieurs de la Droite, vous avez laissé accumuler les échéances et vous êtes responsables au premier chef de la situation. Quand le Parti Socialiste, en 1919, a présenté des solutions, vous les avez dédaignées.

FAURE estime que les projets financiers du Gouvernement paraissent trop vagues et ne paraissent pas inspirés par une foi nécessaire. La réforme militaire annoncée est à trop longue échéance. (Applaudissements socialistes).

A propos du Maroc, il ajoute que ses amis ne contestent pas les affirmations du Président du Conseil quant à la communication à Abd el Krim des conditions de paix, mais, ajoute-t-il, nous n'en approuvons pas le fond. La question aurait pu être posée devant le tribunal des nations comme pour le conflit gréco-bulgare.

FAURE dit envisager de même la situation syrienne.

La déclaration socialiste conclut en repoussant l'emprise du grand capitalisme et du conservatisme politiques. (Applaudissements socialistes).

LE VOTE

M. LANDRY, ancien ministre de l'éphémère cabinet du Bloc Nationaliste du 8 juin 1924, vient annoncer qu'il votera pour M. Painlevé, puis ce dernier fait connaître qu'il accepte l'ordre du jour Cazals.

On ouvre ensuite le scrutin. Les bulletins sont déjà préparés par tous les partis. Les communistes votent contre. Les socialistes s'abstiennent. Les radicaux-socialistes, les républicains-socialistes, la gauche radicale votent pour.

On proclame les résultats. L'ordre du jour de confiance est voté par 221 voix contre 189.

La Chambre règle son ordre du jour et décide d'inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine séance le projet de loi sur l'aménagement des cadres de l'armée.

Prochaine séance jeudi à 15 heures.

A la Commission politique du Groupe Socialiste

Paul Boncour, Renaudel, Moutet et Vincent-Auriol ont décidé de donner leur démission de membres de la Commission politique du Groupe socialiste.

La lecture de la déclaration ministérielle au Sénat

Paris, 3. — Le Sénat s'est réuni à 15 h. 05 pour entendre la lecture par M. Camille Chautemps, Garde des Sceaux, de la déclaration ministérielle. La déclaration ministérielle est applaudie aux passages relatifs au rétablissement du scrutin d'arrondissement et à la nécessité d'un sacrifice général, sans distinction de classes.

Sur le rapport de M. Donon, on valide l'élection de M. CAILLAUX, comme sénateur de la Sarthe.

Le président fait connaître les interpellations déposées, puis le Sénat s'ajourne à jeudi.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Temps couvert ou très nuageux, pluies suivies d'averses, vents de sud-ouest 5 à 11 mètres. Température sans grand changement, minimum 10°.

Un duel au pistolet à Boulogne-sur-Mer

LES DEUX ADVERSAIRES SONT BLESSÉS SÉRIEUSEMENT

Ces jours derniers, une discussion relative à une rivalité féminine éclatait au café du « Phénix », rue Victor-Hugo, à Boulogne, entre deux amis intimes : MM. Malfroid, ancien garagiste, rue Saint-Vincent-de-Paul à Capécure et Duval, huissier, rue Faidherbe, à Boulogne.

Dans l'entourage des deux amis, devenus ennemis irréconciliables, ont tenta vainement d'arranger les choses.

Le premier voulait à tout prix venger un honneur outragé dans le sang.

Une rencontre fut jugée inévitable. Des témoins furent constitués. Du côté de M. Malfroid, il y avait le propriétaire du café de l'Agriculture, place Dalton et M. Andrieux, chauffeur de taxi, boulevard Sainte-Beuve. Du côté de son adversaire, MM. Golliot, photographe, rue du Bras-d'Or, et Huleux, tenancier du café du Phénix.

Le terrain de la rencontre fut choisi vers la vallée du Denacre.

Hier matin, au jour naissant, les deux adversaires, un pistolet à la main, se tournaient le dos, après que le directeur du combat, M. Robin, armurier, rue Faidherbe, eut réglé la distance.

Un bref commandement, une double détonation et M. Duval était atteint à l'épaule pendant qu'il logeait une balle dans la cuisse de son adversaire.

Le docteur s'empressa.

Plus n'était besoin d'une seconde rencontre à l'épée ou au bancal d'artillerie, comme on avait convenu en cas d'inefficacité du pistolet : les honneurs étaient satisfaits.

Toute la troupe regagna Boulogne, où l'incident s'ébruita vite. La veille déjà, on avait eu des échos de la prochaine rencontre et il est incompréhensible que les défenseurs de l'ordre public ne soient pas intervenus.

Il est vraisemblable que l'épilogue de cette affaire se passera devant le tribunal correctionnel où, héros de ce duel et témoins, seront poursuivis.

Exploits d'escroc

à Vendin-lez-Béthune

Dernièrement, un individu correctement vêtu et parlant beau, se présentait chez M. Fauqueur, cafetier à Vendin-lez-Béthune et demandait si l'on ne pouvait le prendre en pension. Avant de répondre par l'affirmative, M. Fauqueur voulut savoir à qui il avait affaire. L'individu lui présenta alors un livret militaire portant le nom de Joseph Bulot, né le 15 janvier 1894, à Bruay-en-Artois. Pour appuyer sa demande et surtout inspirer confiance, Bulot déclara qu'étant contremaître au service d'une maison de Lille, il était désigné pour diriger incessamment des travaux de construction de lignes pour l'électrification des communes rurales entre Gosnay, Lacouture et Laventie. Il désigna même le numéro du téléphone de son patron. Confiant, M. Fauqueur accepta de le loger et de l'héberger.

Bulot commença la bonne vie en se faisant servir des plats de choix et des vins fins. Il se donnait des airs de grand patron. Pour commencer les travaux, Bulot s'occupa de trouver des ouvriers à qui il promettait des salaires très élevés. Il en embaucha bientôt une quinzaine, que M. Fauqueur logea et hébergea également. Au bout de huit jours, le cabaretier s'enquit de savoir qui allait payer la pension des hommes.

— Ne craignez rien, assura Bulot, je réponds de tout. Dès aujourd'hui, nous commençons nos travaux, et M. Dupont, mon patron, ajouta-t-il, vient de me faire savoir qu'il arrivait à Béthune. Il va me remettre une provision et dès ce soir je vous paierai.

Alors, pour recevoir son patron et prendre des mesures afin de décharger un wagon de poteaux. Bulot se rendit avec son équipe d'ouvriers en gare de Béhune. Dans la salle des Pas-Perdus, Bulot dit à ses ouvriers : « Attendez-moi ici, voilà le train qui arrive, je vais au-devant du patron » et il disparut sur les quais, mais ne reparut plus. Tout déconcertés, les ouvriers comprirent que Bulot les avait mystifiés et se rendirent chez leur logeur, M. Fauqueur, pour lui raconter leur mésaventure.

M. Fauqueur, lui aussi, comprit qu'il avait été « joué » par ce fameux contremaître. Les ouvriers, qui avaient quitté leur emploi pour accepter l'embauche à Bulot, sont aujourd'hui sans travail. Quant à M. Fauqueur, qui a nourri les hommes et le contremaître électricien, il est en possession d'une forte addition qui, probablement, ne lui sera jamais payée.

Une plainte a donc été déposée au procureur de la République contre Bulot. On ignore si on a affaire au vrai « Bulot » ou si le livret militaire présenté par l'individu à M. Fauqueur n'a pas été dérobé. En tout cas, depuis hier, Bulot, dont on possède le signalement, est activement recherché par la gendarmerie.

DANS LES P. T. T.

Dans la liste générale par ordre de mérite des postulants reconnus admissibles à l'emploi de surnuméraire des postes et des télégraphes, à la suite du concours des 3 et 4 août 1925, sous réserve de la constatation de leur aptitude physique par le Comité médical régional, nous relevons : 25, Douay, Lille ; 38, Desailly, Lille ; 64, Ryckebusch, Lille ; 67, Delmaere, Lille ; 79, Galand, Arras ; 94, Merlier, Arras ; 238, Debert, Lille ; 250, Sotière, Lille ; 329, Delcourt, Lille ; 68, Larangé, Lille ; 515, Caré, Arras ; Baldé, Lille ; 568, Leurquin, Lille ; 620, Maiot, Lille ; 661, Frézon, Arras ; 677, Patte, Lille ; 679, Rémy, Lille.

LES QUESTIONS SOCIALES

Le placement de la Main-d'œuvre

Le but essentiel que se sont efforcés d'atteindre les offices de placement gratuit, fonctionnant sous l'administration et le contrôle d'une commission paritaire a été, sans conteste, en disciplinant le marché du travail, de réduire le chômage au minimum.

Ainsi que nous l'avons vu ces organismes presque inexistants en 1914 se sont développés, dès 1915 à la faveur d'une disposition légale, insuffisante et bien timide. Ils ont acquis aujourd'hui, une telle vitalité, et ont rendu de si grands services, que les plus hostiles ne discutent plus leur utilité, nous dirons leur indispensabilité.

Grâce à eux la démobilisation s'accomplit sans trop de mal. Le chômage qu'elle laissait prévoir ne fut jamais inquiétant et, peu à peu, un équilibre heureux proclama à la face de tous que le passage de l'état de guerre à l'état de paix s'était accompli avec une relative facilité.

Certes, ce ne fut pas sans que des mesures à côté vinssent entraver une action qui supposait un point de vue unique. On vit de bien étranges choses, dès 1918. Le Ministère du Travail, à qui incombait le soin de régler cette question, et à lui seul, dut voir se créer un sous-secrétariat à la démobilisation qui, agissant pour son propre compte, troubla la démobilisation au lieu de la faciliter.

On établit, à son instigation, dans les corps de troupe, des fiches individuelles pour chacun des soldats à libérer des armées. Et sur les Offices publics, dont les directives nettes et la vue claire, assuraient au mieux des intérêts de tous la lourde tâche qui leur incombait, s'abattit venant d'un peu partout, de l'artillerie, du génie, de l'infanterie, des armées du Nord, de l'Est, d'Orient, une pluie désagréable de fiches de toutes couleurs, de toutes dimensions, exprimant les désirs d'un combattant à libérer... dans plusieurs mois ! Comme s'il était possible de dire à un patron, qui a besoin d'un travailleur tout suite : dans trois mois, M. X..., cavalier au 8e hussards se mettra, s'il vit encore, ou s'il ne va pas s'embaucher ailleurs, à votre disposition !

Heureusement que les Directeurs d'Office et les Commissions paritaires ne se laissèrent pas impressionner par ce déluge paperassier. Les fiches furent, sans être même lues, empilées dans un coin lointain. On reçut avec courtoisie les officiers démobilisateurs qui furent les premiers à s'amuser de la plaisanterie et, au fur et à mesure qu'un combattant se présentait, sans rechercher sa fiche, on le dirigeait vers l'employeur qui en avait besoin. Ainsi s'opéra de façon vraiment remarquable, avec un personnel réduit et aux moindres frais, la ventilation vers l'emploi sollicité de chaque démobilisé.

L'INVASION DES RÉGIONS DÉVASTÉES

Certes, il y eut du chômage. Il fut extrêmement réduit. Du reste, dans la plupart des villes et des départements qui avaient eu la sagesse de créer des offices municipaux et départementaux de placement gratuit on institua, en conformité des décrets du 9 septembre 1905, et du 19 avril 1918 des fonds municipaux et départementaux de chômage subventionnés par l'Etat.

Les Directeurs d'Office, pouvaient donc procurer du travail sur l'heure, ou accorder, en attendant de pourvoir le chômeur d'un emploi, une allocation.

Nous n'entrerons pas dans le détail du fonctionnement des caisses de chômage. Elles furent généralement bien gérées. Leur contrôle fut rigoureux parfois même un peu trop et l'esprit qui animait les gestionnaires, économes des deniers publics, était de donner au plus tôt, au chômeur du travail de sa profession ou d'une autre qu'il put remplir.

Or, précisément, les dix départements écrasés par la guerre devaient renaître de leurs cendres. Un vaste chantier s'ouvrait à l'activité.

Un sous-secrétariat des R. L. voyait le jour. Des Offices de Reconstitution Industrielle naissaient. Sur les villes broyées, la terre bouleversée, éventrée, martyrisée se penchèrent ceux qui furent désignés au petit bonheur, pour panser les larges et profondes plaies. Le ministère de l'armement défunt avait, sur les bras, une quantité d'officiers qui avaient fait la guerre dans les usines. Cette qualité les rendait apte à toutes les fonctions. Ils envahirent les R. L. et y occupèrent les emplois les plus divers et les plus imprévus. Ce fut le point de départ, en ce qui concerne la main-d'œuvre et le chômage, d'un confusionnisme détestable, qui, un moment contrariait de telle manière l'œuvre remarquable accomplie depuis la démobilisation par les Offices Publics de Placement, que des réclamations véhémentes ne tardèrent pas à se produire.

La sagesse eut voulu que la question de la main-d'œuvre à recruter pour les régions dévastées fut résolue, totalement, par le Ministre du Travail. On venait, en effet, de découvrir que non seulement nous n'avions pas de travailleurs en excédents pour restaurer nos ruines, mais même qu'on en manquait. Cela était l'évidence même. Nous avions à refaire dix départements et nous avions perdu 2.000.000 d'hommes ! Dès la création du Ministère des R.L. et de l'Office de Reconstitution Industrielle on s'aperçut que toutes les questions économiques se rattachaient à une question de main-d'œuvre, c'est-à-dire de Travail ! Belle découverte !

Pour édifier usines, maisons, villes, pour remettre le sol en culture il fallait des ouvriers. Or nous étions pauvres de main-d'œuvre non seulement en quantité mais aussi en qualité.

Tous les organismes nés de la guerre se préoccupèrent de cette situation. A côté des Offices de Placement qui représentaient le régulateur idéal du marché du travail, on vit fonctionner : un service de la main-d'œuvre à l'Office de la l'Agriculture ; un service de la main-d'œuvre au Ministère des R. L. avec des ramifications étranges dans les divers secteurs et sous-secteurs ; un service de la maind'œuvre à l'Office de la Reconstitution Industrielle, et, dernière extravagance et la plus dangereuse, un service de la main-d'œuvre étrangère !

Comme on le voit, c'était complet ! Sous-secrétaire d'Etat à la démobilisation, ministère de l'agriculture, ministère des R.L., Office de Reconstitution Industrielle, tout cela s'occupe de régler, sans liaison, sans cohésion, sans méthode et du point de vue spécial de chacun, le recrutement et le placement des travailleurs. Des situations vraiment pénibles naquirent de ce désordre. Des étrangers, par trains entiers, furent recrutés un peu partout. La France pullulait de l'indésirables. Les tribunaux durent avoir des interprètes de toutes les nationalités !

Cette anarchie eut pour conséquence de contrarier considérablement l'action des organismes du Ministère du Travail, elle perpétua le chômage qui se chiffra par de grosses dépenses et fit une situation privilégiée aux travailleurs étrangers : nous verrons comment.

Cette action désordonnée était bien dans la tradition d'un pays où les services administratifs font profession de s'ignorer et, sournoisement se combattent. Des cloisons étanches, faites d'indifférence, de mépris, parfois de haine, séparent hélas ! nos divers services qui semblent n'apercevoir que leur propre destin. En vue d'ensemble nette, une direction unique, une impulsion forte et d'une seule origine ont toujours résolu des problèmes que d'autres méthodes incohérentes, dispersées et diverses, embrouillaient. La vérité, même dans les questions de main-d'œuvre, est une. Et nous ne réalisons pas encore, à beaucoup près, cette boutade railleuse d'un anglais qui disait : « Nous, nous sommes toujours les » mêmes. Nous oublions de gagner toutes les » batailles, sauf la dernière... Nous, nous gagnons toutes les batailles.

Mais à la dernière nous constatons que notre victoire est comme celle de Pyrrhus : elle contient des germes de défaite.

E. B.

AUGMENTATIONS RÉTROACTIVES DES AGENTS DE L'ETAT

Notre ami SAINT-VENANT, député, a demandé à M. le Ministre des Finances si un agent titulaire depuis plusieurs années dans un service d'une Administration de l'Etat, qui démissionnerait du son emploi pour le 30 septembre, aurait droit de toucher les augmentations rétroactives du 1er janvier jusqu'au jour où il quitterait son emploi, même si la répartition n'en était pas encore faite.

Il a reçu la réponse suivante :

L'agent visé aura droit à l'augmentation rétroactive de son traitement pour la période pendant laquelle il aura été en fonctions depuis le 1er janvier 1925 ; mais ce rappel d'augmentation ne lui sera effectivement payé qu'après établissement réglementaire du nouveau traitement.

DERNIERE HEURE

« Le Ministère continue » déclare M. Painlevé

Paris, 3. — Interrogé sur ses intentions au moment où il quittait le Palais-Bourbon, après la proclamation du scrutin, M. Painlevé s'est borné à répondre : « Le Ministère continue », puis le Président du Conseil a avisé ceux des ministres qui se trouvaient à ses côtés qu'il les convoquerait en conseil de cabinet pour samedi matin.

DETENTE FRANCO-ALLEMANDE

Berlin, 3 — M. de Schubert, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a informé l'ambassade de France à Berlin que le gouvernement allemand venait de retirer les circulaires parues en 1920, à la suite de l'occupation de Francfort et qui avaient ordonné aux autorités allemandes de prendre une attitude d'hostilité à l'égard des autorités françaises d'occupation en Rhénanie.

De nouvelles instructions inspirées de l'esprit du pacte de Locarno ont été adressées à tous les fonctionnaires qui devront désormais entretenir avec leurs collègues français les relations les plus bienveillantes.

UN CONTRIBUABLE RETARDATAIRE S'EST PENDU

M. Alphonse Aubkir, 54 ans, fondeur à Châteauroux, était en retard dans le paiement de ses impôts : comme un porteur de contraintes se présentait chez lui, hier soir, il l'a trouvé pendu dans sa chambre.

Confrontation importante au procès Dauaet-Bajot

Paris, 3. — L'épilogue intéressant de l'audience a été la confrontation entre M. Bourgin, professeur au Lycée Louis-le-Grand, président de la Ligue Civique et M. Lannes, contrôleur de la Sûreté générale.

Le professeur a accusé le policier de vol de timbres rares et de livres à Moulins.

M. Lannes proteste véhémentement.

Un juré, malade, quitte la salle. On le remplace par le 14e et dernier juré supplémentaire.

On entend ensuite M. Marlier, ancien directeur de la Sûreté et un débat confus s'engage entre M. Léon Daudet et lui.

M. Daudet affirme que M. Marlier a donné l'ordre de tuer le jeune anarchiste qui se trouvait chez Le Flaouter s'il résistait — et qui serait le fils Daudet M. Marlier nie.

L'audience est ensuite levée.

UNE CATASTROPHE EN ANGLETERRE

Une rupture de la digue du lac Eigiau, dans les Galles du Nord, a provoqué hier soir la destruction du village de Dolgarros.

Dix personnes n'ont pu être retrouvées.

L'eau s'est répandue dans la vallée, détruisant les maisons, enlevant un pont et causant d'importants dégâts.

De nombreux troupeaux ont été noyés.

Plusieurs villes des Galles du Nord sont plongées dans l'obscurité en raison de l'inondation des usines. Les habitants de la vallée ont eu le temps de fuir en hâte avant la destruction de leurs maisons.

ROUBAIX

BUREAUX : 20, Grande Place. Téléph. 9-51

DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

UNE AUTO DESEMPARÉE ENFONCE « LE COCHON ROUGE »

Vers 14 heures, rue de Mouvaux, la camionnette pilotée par M. Marie Marius, 29 ans, chauffeur, venant de la rue du Grand Chemin, eut sa direction brisée. La voiture affolée perdit son axe et après avoir fait une ample embardée se précipita contre l'estaminet « Au Cochon rouge », 18, rue de Mouvaux. Le mur de la façade, la porte d'entrée et une fenêtre ne résistèrent pas à cette « invasion » et c'est quelques pas du comptoir que s'arrêta la folle voiture.

M. Delbart Jules, propriétaire de l'auto, marchand de pianos, Grande-Rue, à Roubaix pour éviter un désastre a fait aussitôt consolider le plafond de la maison, dont possible, l'écroulement de la façade. Pas d'accident de personne.

AUTOMOBILISTE PRESSÉ

Lundi vers 15 h. 50, les agents de service ont dressé une contravention à la charge de M. W... Pierre, 28 ans, négociant demeurant rue du Moulin, qui doubla un tramway A en stationnement à l'arrêt fixe, place de la Fosse-aux-Chênes.

VOIR REFÉRENCES BLANCO EN DERNIÈRE PAGE

L'ATTRAIT DES DÉCHETS DE LAINE

La vie est chère et tout se vend à des taux élevés. Aussi s'ingénie-t-on à trouver des possibilités de ressources. On les cherche partout. Mais jamais encore, à notre connaissance, on n'avait songé à s'introduire dans les égouts pour y chercher... fortune.

Cela est cependant arrivé et des agents du 5e arrondissement on dû relever des contraventions contre MM. D... Marcel, 25 ans, empaqueteur, boulevard Beaurepaire 305 et L... François, 29 ans, broyeur de chaînes, rue de Leers, qui se sont introduits sans autorisation, dans l'égout de la ville, rue des Soles, pour en retirer des déchets de laine.

Où diable la fortune va-t-elle se nicher !

SECTION FÉMININE DE LA MUTUELLE NADAUD

La Commission prie instamment les personnes qui ont donné leur adhésion de se présenter au siège, 50, boulevard de Strasbourg, pour retirer leur livret.

Elle invite également les adhérentes qui ne l'auraient pas encore fait de se mettre à jour de leurs premières cotisations.

Le Bureau de la Section féminine se réunira samedi prochain 14 courant, à 7 h. 30 du soir, au siège, pour mettre au point diverses questions.

Grand Cirque Ménagerie AMAR Frères

Le grand cirque ménagerie AMAR Frères est arrivé hier soir mardi, en gare de Roubaix, avec ses deux trains spéciaux. Cette année, considérablement agrandi, et grâce à une autorisation de la Ville de Roubaix et de la Compagnie des Tramways Lille-Roubaix-Tourcoing, il pourra barrer une rue afin de monter son grand cirque contenant 4.500 places.

Il possèdera en outre deux grandes tentes, dont une de 50 mètres de longueur, 6 seront visibles, de 10 heures du matin à 10 heures du soir, les 90 animaux féroces formant une collection unique au monde, et l'autre de 30 mètres de long, pour abriter les 50 chevaux et les phénomènes.

DEBUT ce soir mercredi, à 8 h. 30.

Location au bureau du Cirqu (voiture n° 1 à partir de 10 heures. Location gratuite.

Tous les soirs, à 8 h. 30, représentation. Jeudi 5 novembre, à 2 h. 30, grande matinée (demi-tarif pour les enfants).

Tous les jours à partir de 10 heures, exhibition, repas des fauves et attractions diverses.

Prix des places : Troisièmes, 3 fr. 50 ; Secondes, 5 fr. 50 ; Premières, 8 fr. 50 ; Stalles 2e série, 10 fr. 50 ; Stalle 1re série, 12 fr. ; Loges, 15 francs.

Le Cirque AMAR a donné sa dernière représentation hier, à Tournai, devant une salle comble.

A LA CONCORDIA-HARMONIE

Au cours de la dernière répétition, M. Fernand Debuigne, l'actif et dévoué président de la Concordia-Harmonie, annonça aux sociétaires qu'il y avait lieu d'élire un vice-président en remplacement de M. Louis Leclercq, démissionnaire pour raison de santé.

Il indiqua que le Conseil d'administration avait désigné M. Sidoine Nys, pour remplir ces fonctions. Il fut donc procédé à l'élection pour la vice-présidence et c'est à l'unanimité entière que Sidoine Nys fut élu.

A son entrée, M. Sidoine Nys fut l'objet d'une ovation. Après les souhaits de bienvenue de M. Fernand Debuigne, le nouveau vice-président remercia les membres de la société de la grande marque de sympathie que ceux-ci venaient de lui témoigner et les assura de son concours. Il ferait tout ce qui lui serait possible pour que la Concordia-Harmonie continue sans arrêt sa marche ascendante sous la direction autorisée de son dévoué chef M. Etienne Drieu, lequel a pris pour devise « Toujours mieux ».

Un vin d'honneur fut ensuite servi et la soirée se termina dans la plus franche camaraderie qui est de tradition à la Concordia-Harmonie.

FUNÉRAILLES CIVILES

Mercredi, à 3 heures, auront lieu les funérailles civiles du citoyen Ivo Vanmale, décédé à Roubaix, le 2 novembre, à l'âge de 40 ans.

L'assemblée à la maison mortuaire rue Bernard, cour Duthy, 1.

De la part de la Famille et de la Libre-Pensée.

OBJET TROUVÉ

Mme Lefebvre, demeurant rue Ma Campagne, 105, a trouvé hier matin, rue du Coq Français, un sac à provisions en lustrine noire, contenant un carnet pour timbres primes et une petite somme d'argent. Elle tient le tout à la disposition de la personne qui l'a perdu.

AVIS ET CONVOCATIONS

A. E. DE L'ECOLE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES. — Dimanche 8 novembre, l'assemblée se tiendra le matin, à 10 heures précises dans le grand amphithéâtre de l'Ecole. A l'ordre du jour les rapports des secrétaire et trésorier et le renouvellement partiel du bureau. Pour le banquet, qui aura lieu au Cercle de l'Industrie, à 13 heures très précises, les adhésions doivent parvenir à usecrétaire, 98, rue d'Isly, pour mercredi soir 4 courant.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XV ». — Ce soir mercredi, répétition partielle, les premiers et seconds ténors, et les basses au local ; les barytons au Café du Centre, angle de la Grand' Place et rue Pierre Motte.

FANFARE CYCLISTE DU NORD TOURISTE. — Ce soir mercredi, à 19 h. 30, réunion de la Commission. A 20 heures, répétition générale. Programme et dispositions à prendre pour la sortie du 11 novembre.

VOIES URINAIRES. MALADIES DES FEMMES

Dr CRÉPIN, de la Faculté de Médecine de Paris, r. du Molinel 89 bis Lille, de 2 à 5 h., et sur rendez-vous.

ETAT-CIVIL